



**Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s**  
**- C.E.A.**



## A quand un vote ?

Depuis plusieurs semaines, les débats autour de l'organisation du service prennent une tournure qui nous inquiète.

Pour le SPS-CEA, un sujet aussi sensible, qui impacte directement les conditions de travail, les repos, la vie familiale et l'avenir professionnel de la quasi-totalité des agents, ne peut pas devenir un affrontement entre intérêts particuliers ou une défense des « paroisses » des uns et des autres.

Le service appartient à tous les personnels. Il ne doit pas être confisqué par quelques groupes, quelques habitudes ou quelques logiques catégorielles. Nous refusons une opposition artificielle entre agents, entre secteurs, entre bâtiments ou entre fonctions.

Aujourd'hui, ce dossier mérite mieux : de la transparence, de l'écoute, du respect et surtout une véritable consultation collective.

Le SPS-CEA demande donc l'organisation d'une grande assemblée générale ouverte à l'ensemble des personnels.

Cette réunion doit permettre de s'exprimer librement, d'avoir un accès aux mêmes informations, de mettre fin aux rumeurs, et surtout de permettre aux personnels de se prononcer clairement par un vote. Parce qu'au final, ce sont bien les agents qui vivent le service au quotidien.

**Le SPS-CEA continuera de défendre une ligne simple :**

**DONNER LA PAROLE AUX PERSONNELS !!!**

Le bureau local, le 28/05/2026.